CONGRÈS INTERNATIONAL

DE

L'ENSEIGNEMENT DES SCIENCES SOCIALES

PARIS

30 Juillet - 3 Août 1900

ETUDE SUR LA SITUATION ACTUELLE

ET SUR LES

PROGRÈS A RÉALISER EN SUISSE

DANS LES ENSEIGNEMENTS PRIMAIRE ET SECONDAIRE

Par Édouard VITTOZ

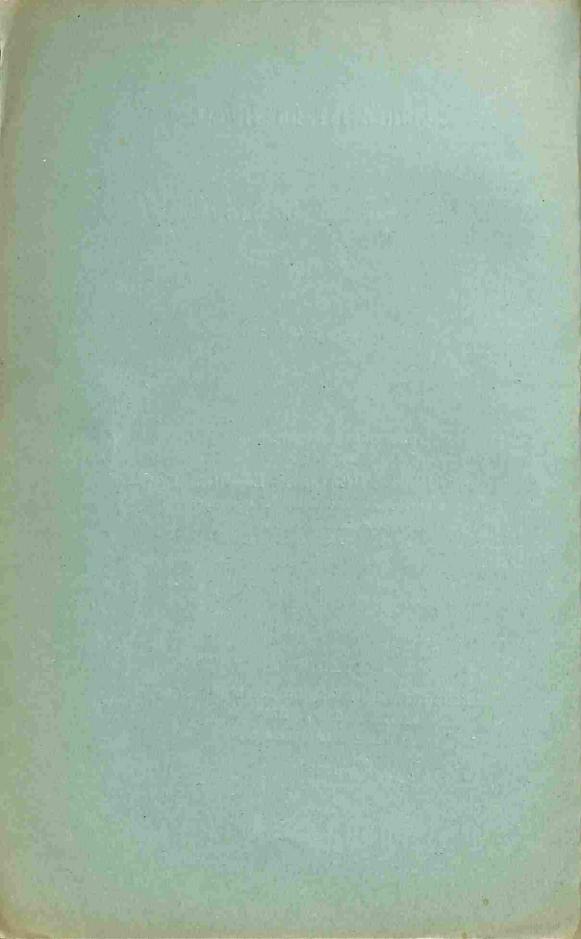
Professeur à l'École Vinet à Lausanne

PARIS

ANCIENNE LIBRAIRIE GERMER BAILLIÈRE ET C50 FÉLIX ALCAN, ÉDITEUR

108, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 108

1900



SHISSE

EDOUARD VITTOZ

Professeur à l'École Vinet à Lausanne

ÉTUDE SUR LA SITUATION ACTUÈLE 1

ET SUR LES

PROGRÈS A RÉALISER EN SUISSE

DANS LES ENSEIGNEMENTS PRIMAIRE ET SECONDAIRE

A MONSIEUR LE PROFESSEUR RENARD, A LAUSANNE

Vous m'avez demandé il y a trois mois, Monsieur, de répondre à quelques-unes d'entre les questions que pose, à ses raporteurs de divers pays, le Comité du Congrès international des Sciences sociales. C'est en général tâche malaisée que de dire ce qui s'est fait ou ce qui se fait en Suisse dans le domaine de l'enseignement public; mal aisée surtout, que de faire la synthèse des opinions émises au sujet des progrès à réaliser. En éfet, en matière d'organisation de l'instruction primaire et secondaire, chacun de nos vingt cinq Etats est absolument maître chez lui, ou peu s'en faut; d'autre part, s'il est un domaine où confédérés de langues diverses, ou simplement de cantons divers, aient souvent peine à envisager les mêmes choses à peu près sous le même angle — encore que les divergences dans la façon de penser et de sentir soient beaucoup moins grandes entre nous qu'il n'y peut paraître aus yeus d'un observateur superficiel — c'est bien celui de l'enseignement.

Néanmoins, Monsieur, j'aurais pu, dans le cas particulier, vous

^{1.} Simplifications adoptées come programe minimum et provisoire de propagande par la « Société suisse de réforme orthographique ».

^{1°} Remplacement par s de tout x final ou prononcé s. — 2° Remplacement de x par s ou z dans les adjectifs et substantifs numéraus. — 3° Remplacement par t de toute autre consone finale employée aujourd'hui à la troisième persone et supression de toute consone muète devant l's final des deus premières persones. — 4° Supression de l'une des consones redoublées dans toutes les formes des verbes en eler et en eter et dans la formation des féminins, ceus en sse et eille exceptés. — 5° N'atacher d'ailleurs, sauf dans ces deus cas, aucune importance au doublement de la consone, lorsqu'il n'exerce pas d'influence sur la prononciation. — 6° Suprimer les traits d'union dans les invariables, qui s'écriront en un ou plusieurs mots; dans les noms de nombres; dans les noms composés d'un verbe et d'un nom, ou d'un invariable et d'un nom, qui s'écriront en un mot; dans d'autres cas encore ad libitum.

doner imédiatement la réponse suivante, indiscutable dans sa brièveté :

Dans aucun canton suisse, les autorités scolaires ne se sont préoccupées jusqu'ici ni de ce qu'on peut entendre sous le nom . d'enseignement des sciences sociales, ni de doner à tel ou tel enseignement une tendance essentièlement sociale;

Aucun des quatre principaus journaus pédagogiques suisses (Educateur, Suisse universitaire, Schweizerische Lehrerzeitung, Bündner Seminarblätter) n'a, à ma conaissance, publié d'article se raportant directement à un « enseignement social » ou à un « enseignement des sciences sociales »;

Et je ne sache pas que ces matières aient jamais fait, en Suisse, l'objet de discussions publiques, oficièles ou non.

Afin de doner cependant plus de valeur à ma réponse, j'ai tenu à me documenter auprès des autorités et du corps enseignant. D'où l'envoi de deus circulaires adressées : l'une, à nos vingt cinq directeurs d'Instruction publique, qui ont presque tous obligeament répondu par la comunication de nombreus imprimés ; l'autre à tous les professeurs et instituteurs que je conaissais ou que l'on m'avait signalés come particulièrement compétents en la matière. Le succès de cète seconde démarche a été beaucoup moins satisfaisant, quoique l'un des homes les plus répandus en Suisse dans le monde de l'enseignement, M. le directeur Guex, ait bien voulu doner l'autorité de sa signature à cète lètre, publiée d'abord dans le journal l'Educateur 1.

1. En voici la partie principale :

Nous vous serions grandement reconaissants, Monsieur et honoré colègue, de vouloir bien nous faciliter la besogne, soit en nous indiquant des ouvrages et articles de journaus ou de revues publiés sur la matière, soit en colaborant à notre travail par une étude plus ou moins aprofondie du sujet, qui vous permète de répondre avec quelque détail et le plus tôt possible, à tout ou partie des questions suivantes:

1° Coment se donent, dans les écoles primaires et secondaires (à tous les degrés) de votre canton, l'enseignement :

a) De la morale (s'il y existe un enseignement de la morale proprement dit)?
b) Du civisme (instruction civique, Vaterlandskunde)?

c) De l'histoire nationale?

d) De l'histoire générale? e) De la géographie?

Et quel but se propose-t-on dans l'enseignement respectif de ces diverses branches d'étude ?

2º L'enseignement de quelqu'une de ces branches a-t-il subi dans votre canton, en ces dernières anées, des modifications notables, qui corespondent à un changement dans le point de vue auquel on l'envisage et dans le but qu'on se propose en le pratiquant?

Si oui, a-t-on cherché ou cherche-t-on à taire de l'enseignement dans son ensemble, ou de l'enseignement de certaines branches en particulier, essentièlement ou incidement, un moyen d'éducation sociale?

3° Avez-vous eu l'ocasion de voir quelqu'une des branches susmentionées enseignée autrement qu'elle ne l'est ordinairement dans votre canton ? Si oui, que pensez-vous du but qu'on se propose en ce faisant, et des résultats obtenus ?

4º Auriez-vous, sur ces diférents points, des idées personèles et des vœus à émètre ? Estimez-vous, entre autres, que l'enseignement des branches mentionées

Ce demi-échec n'est, d'ailleurs, pas pour nous surprendre; nous nous y atendions même. Outre que la fin du semestre d'hiver, et, pour beaucoup, de l'anée scolaire, est peu propice à une consultation de ce genre, nous y voyons la confirmation de ce que nous disons à la fin de notre circulaire: non seulement la question de l'enseignement social n'a pas été posée encore chez nous; mais, même à titre privé, on ne s'est guère avisé d'en aborder l'étude.

Serait-ce indiférence à l'endroit des questions générales d'éducation? Non point. Je n'en veus pour preuve que les nombreuses discussions engagées dans la plupart de nos cantons, et depuis plusieurs anées, sur cète autre question, plus générale et plus

compréhensive encore : l'enseignement éducatif.

Je serais même porté à croire que plus d'un colègue, en lisant notre circulaire, se sera étoné qu'on pût s'ocuper d'enseignement social autrement que come d'un chapitre de l'enseignement éducatif : former l'individu en vue du rôle qu'il aura à remplir dans la société, considérer l'enfant avant tout come un membre de cète société, n'est-ce pas, en éfet, l'un des buts essentiels que se propose l'instituteur quand il s'éforce de faire de l'enseignement éducatif? Celui qui raisone ainsi est absolument dans le vrai ; mais il néglige tout un côté de la question : il fait de l'enseignement social come un pendant de l'enseignement moral ; oubliant que, s'il peut sufire, pour former l' « être moral », de lui inculquer de bons principes et de faire l'éducation de ses facultés intélectuèles et morales (on ne va d'ordinaire pas au delà dans nos écoles : voir plus loin quelques lignes à ce sujet), on ne forme pas l' « être social » sans lui enseigner un certain nombre de choses qu'il doit savoir, donc aprendre:

Nous pouvons résumer come suit cète longue introduction :

1º Quoique les cantons suisses n'aient guère abordé jusqu'ici le problème qui nous intéresse, ils ofriront, me semble-t-il, un excélent champ de propagande à ceus qui entreprendront d'y provoquer un mouvement d'opinion en faveur d'un enseignement social; les esprits y sont assez généralement préocupés depuis quelques anées de tout ce qui touche aus questions d'éducation et d'enseignement, pour que des éforts dans ce sens ne laissent persone indiférent.

2º Mais il y aura lieu d'insister sur le fait que la question de l'enseignement des sciences sociales ne rentre pas tout entière dans cèle de l'enseignement éducatif, si l'on entent par là seulement un enseignement qui vise à l'éducation des facultés morales et inté-

5° Estimez-vous que, outre les branches d'étude en question, il en soit qui se prétent particulièrement à cette éducation sociale de l'individu? Si oui, quèles sont-èles, et coment voudriez-vous les voir enseigner?

cidessus, ou de quelqu'une d'entre èles en particulier, puisse et doive être orienté plus nètement que ce n'est le cas maintenant dans le sens de l'éducation sociale de l'individu?

lectuèles, abstraction faite des conaissances que doit aquérir l'individu.

Après quoi, Monsieur, j'en suis venu à me demander si je pourais prétendre à être l'un de ces promoteurs, come votre ofre et mon acceptation paraissent l'indiquer. Car, j'ose à peine l'avouer - étant donés surtout les termes dans lesquels, à la fin de la circulaire susmentionée, je parle des expressions « sciences sociales » et « enseignement des sciences sociales », qui « s'expliquent sufisament d'èles-mêmes » - je ne suis pas parvenu à me mètre parfaitement au clair sur ce qu'il faut entendre par les dites expressions. Passe encore pour la première : je ne serai peutêtre pas trop embarassé pour me ralier à une définition au moins aproximative des « sciences sociales »; mais que faut-il entendre exactement par un enseignement des sciences sociales, si l'on veut en faire une rubrique spéciale et nouvèle à ajouter à nos programes scolaires pour les degrés primaire et secondaire 1? Ou bien ce terme ne servirait-il qu'à réunir sous une dénomination comune un certain nombre de branches d'étude figurant déjà dans nos programes et qui se prêtent particulièrement à la formation de l'être social?

M'en tenant à cète dernière acception, je me permétrai désormais de faire abstraction de ce terme : « Enseignement des sciences sociales », soit parce qu'il ne répont pas, pour moi, à une réalité nètement déterminée, soit parce que, dans l'intérèt même de la propagande que je me ferai peutêtre un devoir d'entreprendre dans mon pays, je crois prudent de m'en tenir aus expressions, plus intéligibles à un chacun, pour le moment du moins, d'enseignement social, ou même d'éducation sociale.

Quelques mots maintenant au sujet des branches d'étude, actuè-

1. Je ne suis d'ailleurs pas seul à me poser cête question, à en juger du moins par les doutes que j'ai entendu exprimer au cours de certains entretiens, et par les lignes suivantes de l'un de mes corespondants : « Chaque société a son génie propre, son tempérament, son caractère, ses formes d'activité, ses traditions et d'autres propriétés encore. La science sociate se propose-t-èle pour but d'aborder tous ces points, de les aprofondir et de les déterminer? Se propose-t-èle en outre de rechercher les lois naturèles de leur évolution, et come une morale sociale propre à faciliter cète évolution dans son jeu normal? — Mais encore, qu'est-ce qu'une société dans sa notion tangible? ou qu'est-ce qu'un peuple, si l'on adopte la synonymie? Car, dans l'enseignement primaire et secondaire, il faut se tenir en garde contre les abstractions et sérer de près la réalité, pour être intéressant et faire œuvre utile. »

Un autre instituteur pense, en se plaçant uniquement au point de vue du programe, « qu'il ne faudrait pas faire des sciences sociales une branche d'étude spéciale; car l'instituteur qui comprent son devoir social poura dans tout son enseignement faire ressortir les grandes idées de solidarité, de fraternité qui doivent animer tous les homes. » J'ai déjà dit plus haut que, se placer à ce point de vue, c'est, à mon sens, négliger tout un côté de la question; néanmoins, je le répète, rien ne m'a démontré jusqu'ici la nécessité de faire figurer dans nos programes cète rubrique nouvèle : « enseignement des sciences sociales », même en l'interprètant autrement que ne le fait mon second corespondant.

lement inscrites dans nos programes ausquèles je viens de faire alusion parce qu'èles me paraissent se prêter particulièrement à cète œuvre d'éducation sociale, en même temps qu'à l'aquisition de conaissances que l'on peut ranger sous le titre de sciences sociales.

a) Nous n'avons guère d'enseignement de la morale proprement dit, ni par conséquent de leçons de morale tèles qu'on en fait en France. La question a été discutée chez nous en ces dernières anées : on s'est prononcé, en général, en faveur de leçons de morale fréquentes, mais faites incidemment, au cours de leçons de français, d'histoire, d'histoire biblique (nous disons souvent : leçons de religion), d'instruction civique, etc., toutes les fois qu'une ocasion propice s'en présentera d'èlemême, ou qu'on aura su la provoquer; mais cela, sans plan préconçu, sans programe déterminé, surtout

sans programe imposé.

J'avoue ma préférence pour cète méthode, surtout depuis que j'ai eu l'avantage d'assister, dans les écoles et les lycées de Paris, à de nombreuses leçons de morale : quelques-unes m'ont laissé sous l'empire d'une profonde admiration, d'une vraie émotion, mais d'autres étaient, hélas! trop propres à me confirmer dans ma défiance touchant les cours de morale à l'usage de la jeunesse. Come ce n'est pas ici le lieu d'exposer soit les arguments d'ordre pédagogique, soit les constatations de faits sur lesquels se fonde cète défiance, je me borne à dire que je voudrais cependant retenir quelque chose du système français : sans s'astreindre à suivre un programe déterminé par lui-même, sans surtout qu'il soit astreint à suivre un programe imposé, le maître devrait aborder chaque anée, mais quand et come bon lui semblerait, un certain nombre de sujets qu'il importe de traiter avec la jeunesse, et qui se prêtent particulièrement à des leçons à la fois captivantes, instructives et hautement éducatives. Il lui sera d'ailleurs toujours aisé d' « amorcer » quelque causerie, quelque lecture, quelque entretien sur des sujets tels que : les devoirs envers les parents, envers soi-même, envers le prochain, envers les animaus, sur la franchise, sur le courage moral, etc.; raison de plus pour qu'il n'y manque pas.

b) L'enseignement civique est compris chez nous de façons fort diverses. On ne le néglige dans aucun de nos cantons; mais on le ratache souvent à l'enseignement de l'histoire et de la géographie nationales, qui lui servent de base, mais qu'il sert aussi à compléter, dont il peut même être considéré come le couronement. Erigé en branche d'étude spéciale, ou compris come je viens de le dire, tantôt cet enseignement s'adresse à des élèves de 12 et 13 ans déjà, tantôt on le réserve aus dernières anées de la scolarité, même

aus classes supérieures des gymnases (16-18 ans).

Ici, on vise uniquement, par les leçons d'instruction civique, à doner à l'élève quelques conaissances pratiques destinées soit à le

renseigner sur la manière dont son pays est administré, soit à lui faciliter l'acomplissement de ses devoirs de citoyen; là, on en fait un enseignement plutôt éducatif, qui répondrait peutêtre mieus que tout autre au titre d'enseignement moral et social. Certains maîtres sont assez heureus, assez habiles, pour poursuivre avec succès le dernier de ces buts, alors que le programe les invite à se préocuper avant tout du premier. D'aucuns même se font un devoir d'aborder dans des classes de jeunes filles certains problèmes de civisme, quoique leur programe soit absolument muet à cet endroit, et que nos autorités scolaires ne se soient encore, que je sache, nule part résolues à suivre sur ce point l'excélent exemple de la France.

Quel que soit celui des deus buts susindiqués que l'on cherche à ateindre, il me paraît hors de doute que parfois on fait trop, d'autres fois pas assez. Et il y aurait certainement une campagne intéressante à entreprendre en Suisse en matière d'enseignement civique; les instituteurs sont nombreus à tenir pour désirable qu'on en fasse de plus en plus, mais avec tact et mesure, un enseignement vraiment éducatif, social, si l'on veut; pour désirable, tout au moins, qu'on fasse disparaître de certains programes une foule de notions qui s'adressent uniquement à la mémoire des élèves, et dont les unes ne présentent pour eus aucun intérêt quelconque au moment où l'on cherche à les leur inculquer, dont d'autres ont moins leur raison d'être encore, puisque la très grande majorité des citoyens n'ont jamais aucune ocasion d'en tirer le moindre profit.

Je tiens à ne pas quiter ce sujet sans signaler ici un livre d'une haute portée morale et sociale, en même temps que d'une grande valeur pédagogique, mais destiné aus élèves âgés et au corps enseignant : le Manuel d'Instruction civique de M. Numa Droz, à l'usage des écoles primaires supérieures, des écoles secondaires, etc.

c) Même grief que cidessus, quant à l'enseignement de l'histoire nationale et surtout de l'histoire générale : trop souvent on en fait essentièlement ou exclusivement un exercice de mémorisation plus ou moins intéligent. Mais si nous avons beaucoup à réformer sur ce point, on s'en rent compte un peu partout à la fois, et cète question sera probablement l'une de cèles que discuteront le plus, d'ici à quelques anées, professeurs et instituteurs suisses. Il faut donc que les promoteurs d'un enseignement social se tiènent prêts à faire valoir leurs arguments sur le parti imense qu'on peut tirer, à ce point de vue, de l'enseignement de l'histoire, tant nationale que générale; ou mieus encore d'un enseignement de l'histoire où l'on se préocupera moins de faire ce départ, nécessairement un peu factice.

Mais la lute sera rude sans doute; car ils sont encore nombreus chez nous les parents, les membres des autorités, les instituteurs même pour qui, aprendre l'histoire, c'est se mètre dans la tête le plus possible de dates, de faits ,sans égard à leur importance, sans égard surtout à leur importance relative, à cèle qu'on peut leur atribuer en les envisageant au point de vue des progrès de la civilisation, de l'évolution sociale, ou au point de vue de l'éducation intélectuèle et morale de l'individu.

Combien plus vivantes, plus fécondes pouraient être nos leçons d'histoire, si tous les maîtres s'éforçaient d'élaguer tel détail qui ne prouve ni n'aprent rien; tel fait d'intérêt secondaire, qui n'est à aucun titre l'aneau d'aucune chaîne, ou qui n'ajoute ni en force, ni en pitoresque à l'ensemble de faits plus importants auquel il se ratache; tel événement qui, pris en soi-même, paraît être d'importance, mais qui mérite à peine une mention s'il est en quelque sorte un hors d'œuvre, s'il constitue un phénomène sans portée; tèle notion enfin, qui peut être d'intérêt capital pour l'historien de profession et lui paraître tel dans son enseignement, mais dont la conaissance ne contribuera qu'à surcharger sans profit aucun la mémoire de l'enfant. Des exemples? Quel écolier, quel ancien écolier surtout, n'en citerait à profusion!

Oui, combien nos leçons d'histoire seront plus vivantes, plus fécondes, le jour où tous les maîtres posséderont la culture personèle et professionèle qui leur permétra d'élever leur enseignement à cète hauteur, et de lui doner cète incontestable portée éducative! Si toutefois ils en viènent, en même temps, à voir les choses sous cet angle là, ce à quoi j'en conais qui se refuseraient à l'heure qu'il est, malgré la supériorité que leur donent leurs qualités pédagogiques et leur valeur personèle; si toutefois ils en viènent à penser. come c'est le cas de quelquesuns d'entre eus déjà, que l'histoire politique, pas plus que l'histoire litéraire, n'a droit, dans l'enseignement primaire et secondaire, à être étudiée pour èle-même - exception faite peutêtre pour l'histoire politique et litéraire nationales, — du jour où beaucoup en viendront à considérer l'étude de l'histoire, tout au moins de l'histoire générale, dans ces deus degrés scolaires, essentièlement come un moyen d'éducation intélectuèle, morale et sociale, la revision des programes et des méthodes sera plus qu'à moitié faite.

d) Il y aurait moins à réformer en Suisse quant à l'enseignement de la géographie. Tout d'abord, parents et instituteurs sont bientôt unanimes à faire fi d'une géographie scolaire qui consiste en une sèche et interminable énumération de noms, de produits, de chifres divers, de renseignements stériles parce qu'ils ne constituent qu'un fouillis de détails sans lien entre eus, partant sans intérêt come sans valeur éducative.

Puis, on a déjà beaucoup travaillé, dans la plupart de nos cantons, à vivifier l'enseignement de la géographie, qui vise à la fois à fournir un minimum de conaissances indispensables, mais présentées intéligemment, et à devenir de plus en plus un moyen de

dévelopement intélectuel : en Suisse alemande depuis assez longtemps, en Suisse française depuis quelques anées, on cherche presque partout à apliquer les principes de Pestalozzi, de Froebel, de Herbart, et autres grands pédagogues qui ont vu dans l'enseignement de la géographie l'un de ceus qui se prêtent le mieus à la culture de certaines facultés : observation, représentation, jugement; la mémoire n'y jouant heureusement plus qu'un rôle tout à fait restreint.

A mon sens, on en pourait tirer bien davantage encore. D'abord, il y aurait lieu de déveloper considérablement l'enseignement de la géographie physique come moyen d'éducation intélectuèle, et cela dès les premières anées de la scolarité : question qu'il serait au reste déplacé de traiter avec quelque détail à propos d'enseignement social.

Puis, quant à l'éducation sociale, en même temps qu'intélectuèle de nos élèves, on ne saurait atendre trop, de leçons ayant trait soit à des questions ethnographiques de tout ordre, soit à l'organisation politique et économique des sociétés 1; èles doivent être le complément indispensable des leçons d'histoire tèles que peuvent les rêver les promoteurs d'un enseignement social; peutêtre même revêtent-èles, à ce point de vue, une portée plus grande encore, et je ne serais pas éloigné de dire avec un colègue : « La géographie est la science sociale par excélence; car, tandis que l'histoire exalte surtout les grands coups d'épée, les conquêtes violentes, les agrandissements téritoriaus dus à l'abus de la force et au mépris du droit, la géographie glorifie l'émulation pacifique, la lute de l'home contre la nature, et èle constate et explique la prospérité des peuples laborieus et entreprenants. L'enseignement de la géographie tent à devenir le principal facteur de l'éducation sociale 2... »

Seulement, la question méthode me paraît avoir en pareilles matières une importance considérable; et je voudrais dire ici en

^{1.} L'un de mes corespondants insiste sur la nécessité de créer dans nos écoles des cours d'Économie politique et sociale, qu'il croit prudent, dans l'intérêt même de la propagande qu'il fait dans son canton, de dénomer Économie nationale. Malgré l'excélence de ses arguments en faveur de cète inovation, malgré mon désir de voir ses idées adoptées par nos autorités scolaires, je me garderais d'aler si loin que lui : pour l'économie politique, come pour la morale, je voudrais qu'on s'en tint à des entretiens ocasionels ; et je ne vois pas, par exemple, de question d'économie politique que l'on ne puisse faire rentrer directement, soit dans la géographie nationale ou générale, soit dans quelque autre branche d'étude, ainsi que l'expérience en a été faite.

^{2.} Deus indications bibliographiques à ce sujet :

a) Le Buletin de la Société de géographie de Neuchâtel vient de publier une étude de M. le professeur de Girard sur « l'enseignement de la géographie dans les colèges » :

b) Je n'ai guère eu l'ocasion de juger par moi-même si Genève a des écoles particulièrement bien organisées et un enseignement conçu d'une façon particulièrement intéligente; mais, je tiens à le dire ici, aucun d'entre les nombreus imprimés que j'ai reçus des diverses autorités cantonales ne m'a intéressé autant que les notices publiées en 1896 sur l'École professionèle et sur les Écoles secondaires genevoises.

quelques mots ce que j'ai indiqué seulement à propos de l'enseignement de la morale. Quand il s'agit de géographie physique, de géographie économique, d'ethnographie, d'économie politique, de morale, de civisme, plus encore que de la plupart des autres branches d'étude, dans les degrés primaire et même secondaire, je me défie, pour ma part, soit de la leçon faite ex cathedra, soit d'un cours complet, imprimé ou dicté, que l'élève doit « aprendre ». Je ne sais : mais le statu quo, c'est-à-dire presque rien en ces matières, serait encore, me semble-t-il, préférable à un enseignement qui ne consisterait pas, avant tout, en une colaboration du maître et des élèves, en un échange de vues et d'idées, aboutissant en quelque sorte à la découverre par ceusci, et à la mise en lumière d'un certain nombre de faits, très restreint sans doute, mais dont la possession implique un travail singulièrement fructueus. Ah! c'est certain : à ce compte, on ne va pas vite en besogne; mais quel profit pour l'intéligence, que l'aquisition d'une poignée de conaissances faite dans ces conditions là!

L'expression de ces divers points de vue m'a valu, dans mon pays, quelques marques d'assentiment, mais ausi bien des objections, bien des sarcasmes même : car ils heurtent incontestablement les notions courantes au sujet de l'enseignement, de la leçon. Cependant je ne me ferais pas faute de m'y arêter davantage encore, si je n'étais certain, ici, « d'enfoncer des portes ouvertes » : ce n'est pas, en éfet, aus compatriotes des Vidal la Blache, des Demolins, des Marcel Dubois, et des remarquables élèves qu'ils ont aprendra ce que réserve à la génération prochaine l'étude de la déjà fournis au corps enseignant secondaire français, qu'on géographie faite come l'entendent ces hardis initiateurs.

Resterait à rechercher les avantages que peuvent ofrir, au point de vue de l'éducation sociale, certaines autres branches d'étude encore. J'ai entendu recomander les sciences naturèles, par exemple :

mais je dois avouer mon incompétence sur ce point.

Quant à l'enseignement de la langue maternèle, quant aus leçons de lecture et de « composition » (rédaction) surtout, je renonce à dire tout ce qu'on en peut tirer au point de vue qui nous ocupe ; ce serait peutêtre sortir absolument du champ qui m'est tracé ; ce serait, en tout cas, abuser par trop de l'ocasion qui m'est oferte de déveloper quelques idées sur des sujets qui m'intéressent vivement, ou de répéter ce que d'autres ont fort bien dit.

Il est temps de résumer cète étude, et d'ajouter quelques thèses à cèles dans lesquèles j'ai cherché cidessus (p. 3, thèses 1 et 2) à condenser certaines constatations de faits.

Voici coment je les formulerais :

3º Quelque définition que l'on done de la science sociale, ou des

sciences sociales, il n'y a pas lieu d'en faire une rubrique spéciale à ajouter aus programes actuels de l'enseignement primaire et même secondaire.

4º Dans tout son enseignement, l'instituteur peut faire œuvre d'éducation sociale; les branches d'étude actuèlement inscrites dans tous ou dans certains programes et qui se prétent le mieus à cète éducation en même temps qu'à un enseignement social sont : la morale, le civisme, l'histoire et la géographie.

5º Il est préférable que la morale ne fasse pas l'objet d'un cours spécial comportant un programe déterminé; èle se prête plutôt, dans les degrés primaire et secondaire, à un enseignement oca-

sionel et essentièlement pratique.

6º Il est désirable qu'on précise, en Suisse, le sens et la portée de l'enseignement civique, et qu'on vise de plus en plus à en faire un enseignement éducatif et social.

7º Un remaniement complet de l'enseignement de l'histoire nationale, et surtout de l'histoire générale, s'impose dans la plupart de nos écoles, au point de vue tant de la méthode que des programes : ceusci devant être alégés, cèlelà vivifiée, assez pour que cet enseignement done les résultats éminents auquel il pourait prétendre quant à l'éducation intélectuèle, morale et sociale.

8º La géographie est la branche d'étude qui se prête le mieus à l'aquisition de conaissances sur l'organisation politique et économique des sociétés; il ne donera tous les bons résultats qu'on est en droit d'en atendre à divers égards, que si les réformes dont il a été déjà l'objet en Suisse sont poursuivies hardiment au point de vue de la méthode come des programes.

Une observation encore, en matière de conclusion.

L'adoption et la mise en pratique de plusieurs d'entre les voeus formulés cidessus impliquerait plus et mieus encore qu'une refonte des programes et un renouvèlement des méthodes : èle ne serait possible qu'en suite d'une modification profonde dans la conception même de l'enseignement, dans la conception du rôle de l'instituteur et de ses relations avec ses élèves; d'une modification profonde dans tout notre système d'examens — déjà violemment batu en brèche d'ailleurs - de notre système d'inspectorat, et peutêtre même d'apréciation du travail au moyen de chifres abondants et dépourvus de toute souplesse; d'une certaine modification aussi, par conséquent, dans le mode de préparation scientifique et professionèle du corps enseignant.

Si nos voeus devaient être pris en considération, et si la question devait être posée sur le térain que je viens d'indiquer, je ne pense pas que la Suisse restât en arière à ce point de vue : ce qu'elle a fait déjà dans ce sens répont de ce qu'èle serait capable de faire encore, le jour où èle le jugerait utile.

Puisse ce moment ne pas tarder trop. Et puissent ces modestes

pages contribuer pour leur faible part à en hâter la venue. Je vous serais alors doublement reconaissant, Monsieur, de la confiance que vous m'avez témoignée en me fournissant l'ocasion de vous les adresser.

Édouard VITTOZ, professeur à l'école Vinet.

